

Règlement

L'épreuve est ouverte à tout concurrent homme ou femme, de tout âge, avec ou sans licence sportive de la Fédération Française d'athlétisme. En l'absence de cette licence sportive, le concurrent s'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la course.

La course se court à allure libre sur 3km pour les enfants, 10.6km pour les femmes et 14km pour les hommes.

La course enfant est encadrée, sur les premiers 500m, par des guides d'allure.

Le dossard doit être lisible et fixé sur le devant du maillot.

Tous les concurrents doivent avoir pris connaissance du plan du parcours avant la course, aucune réclamation ne sera recevable en cas d'erreur dans celui-ci.

Organisation

Le 28ème Enduro Pédestre des Sables est organisé le Samedi 22 août 2009 par l'Office de Tourisme d'Agon-Coutainville.

Respect de l'Environnement

Cette course nature est organisée dans le respect de protection de l'environnement. Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen et de ne pas jeter ses déchets, notamment sur la plage.

Sécurité

La sécurité de l'épreuve est assurée par un médecin anesthésiste, deux médecins généralistes, un infirmier urgentiste et par la Croix Rouge. Par ailleurs la course est suivie par Arc en Ciel Assistance. Les concurrents en mauvaise condition apparente pourront être stoppés par les organisateurs.

Signalisation

Rubalise et fléchage, kilométrage tous les kilomètres.

Ravitaillement – Epongeage

Ravitaillement en eau à l'école de voile, à la cale des moulières et à l'arrivée. Ravitaillement en madeleines, barres céréalières et oranges à l'arrivée. Epongeage et douche à la Pointe d'Agon.

Assurances

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de l'APAC. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux coureurs non licenciés de souscrire une assurance personnelle.

Utilisation d'image

« J'autorise expressément les organisateurs de l'Enduro Pédestre des Sables ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'Enduro Pédestre des Sables, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires. »

Le non-respect de ce règlement entraîne la disqualification du coureur, voire éventuellement de son équipe.



28^{ème} Edition

Samedi 22 août 2009

Départ enfants : 14h45

Départ adultes : 15h30



Enfants 3km
Femmes 10.6km
Hommes 14km

Bulletin disponible au téléchargement sur
www.coutainville.com

Course inscrite au challenge « Courir en Manche »

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Bulletin à retourner après l'avoir complété lisiblement à :
OFFICE DE TOURISME – Place du 28 juillet 50230 AGON-COUTAINVILLE
Tél. 02 33 76 67 30 Fax 02 33 76 67 31 e-mail : contact@coutainville.com
pour être valable accompagnez le bulletin d'un chèque à l'ordre de :
OFFICE DE TOURISME (ENDURO) 8€/adulte ; 4€/enfant

NOM : PRENOM :

NATIONALITE :

ADRESSE (pour envoi du bulletin l'année suivante)
.....

CP : VILLE : TEL :

E-MAIL : ANNEE DE NAISSANCE :

POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES

- Je suis licencié(e) FFA et j'inscris mon n° de licence :
- Je ne suis pas licencié(e) FFA et je joins un certificat médical de **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an** au jour de la course OU **le certificat médical type ci-joint**

Le certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an **est également obligatoire pour les enfants** en plus de l'autorisation parentale ci-contre.

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A UN CLASSEMENT EQUIPE OU FAMILLE

NOM DE LA FAMILLE

(père, mère et au moins 1 enfant né en 97 et avant)

NOM DE L'EQUIPE (4 personnes minimum)

*Autre que Club FFA

*Si vous êtes licencié(e) FFA et que vous demandez un classement équipe, celui-ci se substituera au classement club.

Catégorie

Course adulte :

- Junior (né en 90-91)
 Senior (né entre 70 et 89)
 Vétéran 1 (né entre 60 et 69)
 Vétéran 2 (né entre 50 et 59)
 Vétéran 3 (né en 49 et avant)

Course enfant :

- Eveil Athlétisme (né en 2000 et après) **1km**
 Poussin (né en 98 et 99) **2km**
 Benjamin (né en 96-97)
 Minime (né en 94-95)
 Cadet (né en 92-93)

Sexe (cochez la mention correspondante)

M F

*Par la présente je m'engage à respecter le règlement de l'Enduro Pédestre des Sables présent au verso de cette page et à en accepter les conditions.

Signature : (du représentant légal pour les mineurs)

Cadre réservé à l'organisation

P

C
M

Depuis 2008, la licence sportive de la Fédération Française d'Athlétisme est la seule autorisée pour pouvoir participer à une course hors-stade.

Pour participer à l'Enduro Pédestre des Sables vous devez donc fournir un **certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la course OU BIEN votre licence FFA.**
Cette nouvelle réglementation est valable pour les adultes **et les enfants**



Certificat médical

Je soussigné(e) le Docteur..... certifie que Mr, Mme, Melle.....né(e) le.....ne présente aucune contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Fait à

Le.....

Signature et cachet du médecin :

Vous pouvez utiliser ce certificat médical type à **faire remplir par votre médecin**, vous garantissant ainsi de la validité de votre inscription face à cette nouvelle réglementation.



Autorisation parentale

Information : en vertu de l'article L231-3 du code du sport, nous sommes tenus à compter de cette année de limiter la distance de course des plus jeunes enfants. C'est pourquoi les enfants nés en 2000 et après ne courront qu'**1km** et les enfants nés en 1998 et 1999 **2km**.

Je soussigné(e), autorise mon enfant..... à participer à l'Enduro Pédestre des Sables le Samedi 22 août 2009.

Fait à le Signature :